

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025 1	Taux de référence 2026 2	Taux plafonds 2026 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 4	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2) 5	Taux votés 2026 6	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	14 076 873	38,31	108,19	14 262 000	5 463 772	38,31	5 463 772
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	360 699	46,56	132,62	366 000	170 410	46,56	170 410
Taxe d'habitation (TH)	499 506	25,91	72,81	331 200	85 814	25,91	85 814
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		

Total

5 719 996

Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence de TH 2026	Taux de MTHRS applicable en 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2026	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026)
	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	

5 719 996

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Total des produits attendus

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)		Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case : ☐
	8	9			
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	Produit total souhaité		38,31		
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	5 719 996	=	46,56		
Taxe d'habitation (TH)	5 719 996	=	25,91		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)				

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	39 809			430 410	0	47 881	1 105 996	1 624 096

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026
5 719 996		1 624 096		7 344 092

À LILLE

Le 17 MARS 2026

Pour la Direction des Finances publiques,
FRANK MORDACQ

Le 27 avril 2026

Pour la Commune,

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS			2. BASES EXONÉRÉES			4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES		
Taxe foncière sur le bâti :			Taxe foncière sur le bâti :			a. Éoliennes et hydroliennes		
a. Personnes de condition modeste		3 303	a. Par le conseil municipal		17 640	b. Centrales électriques		
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte		0	b. Par la loi		1 581 760	c. Centrales photovoltaïques		
c. Locaux industriels		326 294	Taxe foncière sur le non bâti :			d. Centrales hydrauliques		
d. Logements sociaux et longue durée		13 418	a. Par le conseil municipal			e. Centrales géothermiques		
Taxe foncière sur le non bâti :			b. Par la loi (terres agricoles)		136 335	f. Transformateurs électriques		
Taxe d'habitation :		33 672	c. Par la loi (autres)		7	g. Stations radioélectriques		
a. Dotation pour perte de THLV			Cotisation foncière des entreprises :			h. Installations gazières et autres		
b. Dotation pour recentrage THRS		53 723	a. Par le conseil municipal			i. Taxe sur les pylônes		39 809
c. Mayotte		>>>	b. Par la loi			5. RÉFORMES FISCALES		
Cotisation foncière des entreprises :			3. BASES DE TAXE D'HABITATION			a. TVA compensant la TH		>>>
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire		>>>	a. Résidences secondaires et assimilées		150 100	b. TVA compensant la CVAE		0
b. Base minimum			b. Logements vacants soumis à la THLV		181 100	c. Coefficient correcteur		1,188476
c. Locaux industriels			c. Correction des bases THRS		- 112 860	d. Taux FB commune 2020		19,02
d. Autres allocations			d. Correction des bases THLV		-57 926	e. Taux FB département 2020		19,29
			e. Correction des bases MTHRS		>>>			

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :		Taux plafonds de 2026	Taux des EPCI de 2025	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15) 16
	national 12	départemental 13			
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	46,86	117,15	8,96	108,19
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	57,93	144,83	12,21	132,62
Taxe d'habitation (TH)	23,67	35,19	87,98	15,17	72,81
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Taux moyen départemental	26,96
b. Taux maximum de la majo	1,05

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :	
a. National	>>>
b. Communal	>>>
Taux maximum :	
a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>

Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique	26,78
---	--------------